



**TARENTOISE** SAVOIE  
**VANOISE**  
Assemblée du Pays



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

# Édito



Nous arrivons à la fin d'une mandature pour l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise que j'ai eu l'honneur d'animer depuis sa création en 2005, avec les Vice-présidents et les membres du comité syndical.

Nous n'avons jamais voulu ajouter une couche supplémentaire au "mille-feuilles administratif". C'est pourquoi l'APTV est toujours restée une structure légère et qui n'a exercé de compétences que sur les sujets qui dépassent l'échelle des intercommunalités, comme la gestion de l'eau, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, l'instruction des autorisations d'urbanisme, la promotion du tourisme d'été, la conception et la mise en œuvre du "Grand Tour de Tarentaise", la coordination des événements culturels, le contrat local de santé.

L'APTV aura également permis un effet de levier important à travers les programmes financiers depuis 2005, qui ont apportés 51 363 900 € de subventions sur les projets, avec des taux de participation des partenaires (Département, Région, ARS, ADEME, État, Agence de l'Eau, Union Européenne) allant jusqu'à 80%.

Il appartiendra aux futurs membres du comité syndical et du nouveau bureau de tracer de nouvelles orientations ; le renforcement de la structuration des actions communes à l'échelle de notre belle Tarentaise restant, de mon point de vue, indispensable, car nous sommes toujours plus forts unis que solitaires.

Hervé Gaymard

## Budget et vie de L'APTV

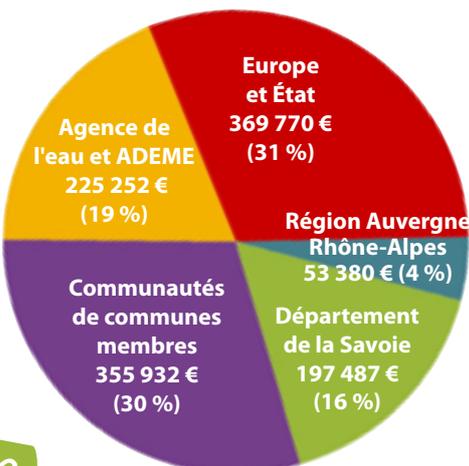
### Budget 2019

Sur le plan budgétaire, 2019 a vu la résorption du retard de paiement de trois années de subventions européennes, ce qui a généré un excédent de clôture de fonctionnement inhabituellement élevé.

La réalisation du budget 2019 s'élève à **1 022 890 €** (hors opérations d'ordre) et se répartit entre :

- Charges à caractère général : **443 824 €**
- Dépenses de personnel : **579 066 €**

Les recettes s'élèvent à **1 201 821 €** (hors prestation de service ADS et opérations d'ordre) et proviennent de :



### Vie statutaire

Les délégués se sont réunis lors des comités syndicaux à cinq reprises au cours de l'année 2019, dont une réunion à l'occasion de la fête annuelle "Terre, Terroir, Tarentaise" le 28 septembre aux Allues. Le Bureau syndical a tenu quatre réunions.



### Modifications des statuts

Lors du comité syndical du 29 mars 2019, l'assemblée a voté une modification des statuts de l'APTV. Cette évolution visait d'abord à une mise à jour générale des statuts de façon à supprimer certaines compétences liées à des programmes terminés et mettre à jour la rédaction pour d'autres sujets. L'évolution la plus importante concerne l'intégration d'une compétence optionnelle sur l'eau et les milieux aquatiques pour permettre l'accompagnement des communautés de communes en ingénierie sur les projets structurants.

Sur le fonctionnement, des modifications ont été intégrées concernant le financement du fonctionnement, le renouvellement des instances et les modalités d'adhésion et de retrait des cartes de compétences optionnelles.

### Vie de l'équipe

Erika Audry a rejoint le service Eau & Rivières en juin. Technicienne Rivières GEMAPI, son poste est partagé entre les communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche, de Cœur de Tarentaise et l'APTV.

En septembre, Natacha Lagardette a rejoint le service ADS sur un poste d'instructrice droit des sols. Elle occupait précédemment des fonctions similaires au Pays Brionnais Charolais.

Quentin Drouet, chargé de mission SCOT a quitté ses fonctions au mois de novembre pour découvrir de nouveaux horizons. Il a été remplacé par Johanne Vallée, qui était auparavant chargée de l'urbanisme à la commune de Montvalezan.



Sandra Ollier, Directrice  
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire  
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr



# Temps forts 2019

Janvier

## Modification statutaire

**29 mars 2019** : Vote en comité syndical d'une modification des statuts du syndicat, intégrant des évolutions sur les modalités de fonctionnement et une mise à jour des compétences avec notamment la création d'une nouvelle compétence optionnelle sur l'eau et les milieux aquatiques.

Février

Mars



## Programme européen LEADER

**8 avril 2019** : Réception d'une enveloppe complémentaire LEADER (FEADER) créditée pour le territoire Tarentaise en raison de la bonne consommation des crédits alloués.

Avril

Mai

## Avenant Plan Pastoral de Territoire

**Juin 2019** : Sollicitation d'un avenant au Plan Pastoral auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de façon à réalimenter l'action permettant le financement des travaux de réhabilitation des chalets d'alpage (logement des bergers).



Juin

Juillet



## Guide du Routard Tarentaise Vanoise

**17 juin 2019** : Lancement du premier guide du Routard Tarentaise Vanoise, en présence de son fondateur Philippe Gloaguen, dans la Basilique Saint-Martin à Aime.

Août

## Plan Pastoral de Territoire (PPT)

**8 juillet 2019** : Réunion des membres du comité de pilotage PPT sur les alpages de la commune de Notre-Dame-du-Pré pour une visite de terrain des projets financés (voir p.7).



Septembre

Octobre

## Gestion des cours d'eau et prévention des inondations

**Septembre 2019** : Installation du pôle technique de bassin et démarrage des actions d'accompagnement aux porteurs de projet (voir p.10).

Novembre

Décembre



## Contrat local de Santé : lancement des actions

**Tout au long de l'année 2019** : Les premières actions conduites dans le cadre du Contrat Local de Santé ont été lancées sur la lutte contre les addictions et la qualité de l'air (voir p.9).

# Procédures et programmes

L'APTIV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidature, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CTS 3 <sup>e</sup> Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2022	Conseil Départemental Savoie	<b>6 445 047 €</b>
LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale	2014-2022	Europe (FEADER) État Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie	<b>1 752 725 € FEADER</b> <b>103 500 € Département</b> dédiés au co-financement LEADER
Espace Valléen Tarentaise	2017-2020	Europe (FEDER-POIA) État (CIMA) Région Auvergne Rhône-Alpes	<b>1 300 000 €</b>
ALCOTRA « MisMi » Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2020	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	<b>375 000 €</b>
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2014-2020	Europe (FEADER) État	<b>7 900 000 €</b>
PPT 2 <sup>nd</sup> e Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	<b>1 087 500 €</b> <i>(dont 80% pour des projets d'investissement)</i>
Natura 2000 S23 Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	Site approuvé en 2009	Europe (FEADER) État	<b>25 393 €</b> en 2019
TEPOS Territoire à Énergie Positive	2016-2019	ADEME	<b>84 000 €</b>
TEPCV Transition Énergétique Pour une Croissance Verte	2019-2020	État	<b>1 500 000 € phase 2</b>
CLS Contrat Local de Santé	2018-2020	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie	<b>19 500 € ARS</b> <b>59 000 € Département</b>



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Maryline Aspard  
Chargée des dossiers de subventions  
Responsable administrative  
et financière LEADER  
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr

# Tourisme estival

La mise en œuvre du programme Espace Valléen Tarentaise se poursuit. Lancé en 2017, il prendra fin en décembre 2020, avec comme objectifs : enclencher une dynamique de croissance des nuitées et proposer des offres estivales d'échelle Tarentaise. Les thématiques principales concernent : l'adaptation et la mise en tourisme de sites patrimoniaux naturels et/ou culturels, la valorisation des activités d'eaux vives, le développement de l'itinérance et des modes doux, la structuration de produits de randonnée à l'échelle de la vallée, la mobilisation des acteurs locaux autour de l'été.

## Soutien aux projets

Les collectivités du territoire bénéficient d'un soutien pour les projets s'inscrivant dans la stratégie Espace Valléen. En 2019, cinq projets ont vu le jour et sont en cours de développement :

- Poursuite de l'aménagement du col de l'Iseran en Haute-Tarentaise.
- Ouverture de *Mellifera*, maison de l'abeille noire et de la nature, aux Belleville.
- Lancement du guide du Routard Tarentaise Vanoise.
- Réalisation d'une offre touristique de découverte en vélo à assistance électrique (*voir ci-après*).
- Ouverture du parcours de découverte de Villareng aux Belleville.

## Vélo à assistance électrique

En 2018, une étude démontrait l'intérêt de développer une offre de découverte de la vallée en vélo à assistance électrique pour une clientèle non experte d'adultes et d'adolescents.

Un groupement de commandes entre les cinq intercommunalités de Tarentaise et l'APTIV a permis la mise en œuvre d'un marché collectif pour la réalisation de ces itinéraires au travers de cinq lots :

- fourniture et pose du balisage,
- stationnement vélo,
- rédaction des fiches topo,
- saisie des fiches sur le portail [rando.vanoise.com](http://rando.vanoise.com),
- réalisation de photos et vidéos pour la promotion du produit.

Le marché s'élève à environ 190 000 € HT de dépenses pour l'ensemble de la vallée et a pu bénéficier d'aides de l'État, de la Région et du Département à hauteur de 80%.

L'été 2020 sera la première année de mise en service, un bilan en septembre permettra d'ajuster l'offre en fonction des retours clientèles.



## Pays d'art et d'histoire

L'APTIV travaille en étroite relation avec la fondation Facim, afin de faire émerger des projets de valorisation culturelle dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes vallées de Savoie®. En 2019, elle a activement participé à la mise en place d'une nouvelle offre sur les *Chemins du Baroque*®, intitulée *Escapade Baroque dans les Alpes*, et regroupant trois territoires alpins : le Pays du Mont-Blanc, les hautes vallées de Savoie et les vallées de la Roya et Beverra.

Ce programme est soutenu par l'Union européenne (FEDER-POIA), l'État (CIMA-FNADT) et les trois Départements (Haute-Savoie, Savoie et Alpes Maritimes) et bénéficie de l'appui technique des deux Régions.

Le programme d'actions se décline en plusieurs axes de travail :

- un travail éditorial et de mise en récit du baroque,
- une professionnalisation des médiateurs pour renouveler l'offre de découverte,
- la création de spectacles vivants et d'un film d'animation,
- une communication commune à l'échelle alpine,
- le montage de séjours touristiques à l'échelle des Espaces valléens (trois séjours prévus pour la Tarentaise),
- la mise en place d'un jeu numérique à destination des familles avec adolescents en Haute-Tarentaise.

L'APTIV accompagne plus particulièrement la fondation Facim sur ces deux derniers projets.

## Chiffres clés

**Programme Espace Valléen Tarentaise : 1,3 millions d'€** d'aides possibles sur 2017-2020.

Aides consommées depuis le début du programme : **865 000 € HT**

**Projet vélo à assistance électrique :** opération de **190 000 € HT** (dont **80 %** d'aides de l'État, de la Région et du Département).



Gilles Honyiglo  
(remplaçant d'Hélène Mesland)  
Chargé de mission  
Tourisme Espace Valléen  
gilles.honyiglo@tarentaise-vanoise.fr



# Aménagement

## Déplacements

L'APTV, accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage (cabinet *Inddigo*), a procédé à la mise en concurrence pour la réalisation d'une étude accessibilité et déplacements en Tarentaise. Cette étude a pour objectifs de proposer des solutions à court terme pour lutter contre les situations d'engorgement et un scénario de planification à 2030 intégrant des évolutions ferroviaires et/ou routières. La réalisation de cette étude, confiée au bureau d'ingénierie SETEC, se déroulera sur 2020.

## Coach Copro'

L'action *Coach Copro'*, menée en partenariat avec Atout France, a pris fin en avril 2019 après quatre ans et demi de mise en œuvre et **12** copropriétés accompagnées dans leurs travaux de réhabilitation. Cette expérimentation, riche en enseignements, a fait l'objet d'une restitution en novembre 2019. Il s'agit à présent pour chaque commune concernée de s'approprier ces éléments, afin de les mettre en application au sein de son territoire.

Consulter le bilan *Coach Copro'* sur :

[www.tarentaise-vanoise.fr/bilan-coach-copro](http://www.tarentaise-vanoise.fr/bilan-coach-copro)

L'APTV, à travers la mise en application du SCoT, poursuit sa mission de Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs en animant la commission RETIL. Son objectif est d'offrir un lieu d'échange au sein de la vallée permettant à chacun de faire un retour de son expérience et piocher les bonnes idées de mise en œuvre adaptée à sa situation. En la matière, il n'y a pas de concurrence, mais bien une volonté commune de faire face à la problématique des lits dits "froids".



## Mise en œuvre du SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale traduit le projet de territoire commun que se sont données les trente communes de la vallée de Tarentaise. Au cours de l'année 2019 :

- L'APTV a accompagné les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs Plans Locaux d'Urbanisme pour intégrer les grandes orientations du SCoT. Ainsi, **19** avis ont été rendus sur des documents d'urbanisme ou des unités touristiques nouvelles et **5** PLU en révision générale ont été approuvés.
- La poursuite de l'observatoire SCoT a permis de faire un état des lieux sur les tendances démographiques, le logement permanent et les problématiques d'accès à ces logements pour la population, le fonctionnement des centralités et des zones commerciales, la dynamique touristique et de l'emploi, ainsi qu'un premier bilan de la consommation des surfaces touristiques pondérées.



- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui a fait l'objet de nombreux échanges avec les SCoT de la région Auvergne Rhône-Alpes, a été adopté.
- Le bureau SCoT s'est réuni tous les deux mois, afin d'assurer la mise en œuvre de ce document.

## Service Application Droit des Sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme porté par l'APTV assure l'instruction des dossiers pour 16 communes (24 PLU) dans le cadre d'une prestation de service. L'activité du service s'est poursuivie de façon stable en 2019.

### Chiffres clés

Instruction de **720** dossiers se répartissant comme suit :

- **361** permis de construire
- **103** permis modificatifs
- **228** déclarations préalables
- **28** certificats d'urbanisme



Johanne Vallée  
Chargée de mission SCOT Urbanisme  
[johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr](mailto:johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr)

Service Application Droit des Sols  
[ads@tarentaise-vanoise.fr](mailto:ads@tarentaise-vanoise.fr)

Renaud Carayol, chef de service  
Brigitte Toullec, instructrice  
Emmanuelle Bourven, instructrice  
Natacha Lagardette, instructrice  
Corine Duraz, assistante

# Biodiversité – Agriculture

## Biodiversité

### Révision du Document d'Objectifs du site Natura 2000 "Adrets de Tarentaise" dit S23

Après dix ans d'animation et afin de prendre en compte les évolutions de périmètre du site, l'APT a révisé le Document d'Objectifs (DOCOB) du site des Adrets de Tarentaise. Une partie du document a été rédigée en interne, une autre avec l'aide du bureau d'études Tereo.

#### Qu'est-ce qu'un DOCOB ?

*Un DOCOB est le document de référence d'un site Natura 2000. Il décrit les habitats et espèces ayant justifié la désignation du site et en rapporte l'état de conservation. Il a également pour objet de faire des propositions relatives aux objectifs de développement durable du site, des orientations de gestion et des moyens à utiliser pour le maintien et le rétablissement des habitats naturels dans un état de conservation favorable.*

Pour rappel, ce site regroupe huit habitats d'intérêt communautaire : principalement des prairies de fauche et des pelouses sèches, reconnues pour leur biodiversité floristique et faunistique (oiseaux, insectes).

Désignée depuis 2009 comme structure animatrice du site, l'APT met en œuvre des mesures de gestion et de conservation de ces habitats et des espèces liées.

La gestion du site est assurée principalement par les agriculteurs au travers des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Sur la programmation FEADER en cours (2014-2021), **74** exploitations ont contractualisé ces mesures sur une superficie de **747 ha**, s'engageant à respecter de bonnes pratiques (date de fauche, limitation de la fertilisation...) pour la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs révisé a été validé lors du comité de pilotage du 17 décembre 2019 et l'APT a reçu l'arrêté préfectoral portant approbation de ce nouveau DOCOB, le 27 février 2020.

## Agriculture

La mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial (PPT) et du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) s'est poursuivie en 2019.

### Plan Pastoral Territorial (PPT)

Le comité de pilotage du PPT s'est réuni à trois reprises et a validé treize dossiers de demande de financement portant principalement sur l'amélioration des conditions de vie en alpage et des dessertes pastorales.

Un avenant financier a été validé en juin et déposé auprès des services de la Région, afin de réviser la maquette d'origine et de réabonder les lignes les plus consommées, notamment celle concernant la réhabilitation de chalets d'alpage pour améliorer le logement des bergers.

Une réunion de terrain a été organisée sur l'alpage communal de Notre-Dame-du-Pré le 8 juillet. Les membres du comité de pilotage ont pu voir les travaux réalisés pour l'extension de la piste pastorale du Planard, évoquer la question de l'énergie en alpage avec la visite de la centrale solaire de la halle du fruit commun, et pour terminer, échanger sur la présentation du projet de reconquête pastorale sur l'alpage de la Côte.

## Chiffres clés

### Site Natura 2000 S23

#### Adrets de Tarentaise :

**1 000 ha** classés  
**400** espèces de plantes à fleurs  
**8** habitats recensés,  
dont : **7** inscrits en "liste rouge"  
des végétations de Rhône-Alpes  
(**4** "quasi-menacées", **3** "vulnérables").

#### Le PPT en 2019 :

**13** projets validés représentant  
des montants de subventions de :  
• **280 442 €** de l'Europe (FEADER),  
• **262 454 €** de la Région  
Auvergne Rhône-Alpes.

#### Le PAEC Tarentaise-Vanoise :

**13 496 ha** contractualisés sur  
l'ensemble des zones éligibles  
pour un montant de subvention  
FEADER de **3,8 millions d'€**  
sur les deux années de  
contractualisation.



### Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Le PAEC est entré dans sa dernière année de mise en œuvre avec la poursuite des contrats engagés par les exploitants en 2015 et 2016 sur des mesures de gestion environnementales (fauche tardive, fauche à pied, broyage des ligneux...).

Sonia Coutaz  
en charge de l'animation  
du site Natura 2000 S23  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

SEA - Rémy Magdinier  
Chargé de mission Alpages  
rmagdinier@sea73.fr

GIDA - Amélie Viallet  
Chargée de projets agricoles  
gida.projets@gmail.com

# Énergie et climat

## Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Fin 2019 marque la fin et la mise en paiement des conventions TEPOS-CV, signées entre l'État et certaines collectivités du territoire, pour lesquelles l'APTIV avait porté une candidature et avait été retenue.

Les communautés de communes Cœur de Tarentaise et des Vallées d'Aigueblanche bénéficient toutefois d'une prolongation de quelques mois en 2020 pour finaliser leurs opérations de rénovation de l'éclairage public.

Pour rappel, la Tarentaise a bénéficié d'une enveloppe de **2 millions d'€** pour accompagner les collectivités dans leurs projets d'investissements structurants répondant aux enjeux de la transition énergétique.

## Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

En décembre 2019, s'est achevée la quatrième session d'accompagnement des ménages en précarité énergétique en Tarentaise. Au total, **20** ménages ont bénéficié d'un diagnostic de leur logement, de conseils personnalisés et de l'installation de petits équipements économes en énergie et en eau. Pour ce faire, l'APTIV est partenaire des services sociaux du Département de la Savoie et sollicite les services de l'association *Tarentaise Vanoise Insertion*.



## Coach Rénov'

À travers le service *Coach Rénov'*, deux techniciens de l'ASDER, ont été présents à mi-temps toute l'année sur le territoire pour accompagner et conseiller les propriétaires de Tarentaise :

- Noémie Teisseire est la référente pour les propriétaires de maisons individuelles,
- Didier Chomaz est chargé du suivi des copropriétés.

L'engouement pour la plateforme s'amplifie, tant au niveau des demandes de particuliers, que des copropriétés. On note une progression de **48 %** de contacts supplémentaires en 2019 par rapport à 2018. Ce service est une véritable réussite pour la population locale et commence à se faire connaître auprès des professionnels. Une réflexion est engagée sur l'articulation avec la mise en place du nouveau Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat par le Département.

## Financement LEADER d'actions "énergie climat"

Le programme européen LEADER porté par l'APTIV permet de financer de nombreuses actions énergie-climat, dans le cadre de son volet "Adaptation au changement climatique". En 2019, il a été sollicité par la communauté de communes Cœur de Tarentaise pour financer une seconde année de fonctionnement de la navette dédiée aux travailleurs saisonniers Moûtiers - Les Menuires, ainsi que par l'APTIV pour l'animation de stratégies "risque inondation".

## Chiffres clés

### Plateforme de lutte contre la précarité énergétique en 2019 :

**81** ampoules basse consommation,  
**28** mousseurs,  
**17** douches économes,  
**82** joints de fenêtre,  
**30** blocs multiprises,  
**9** bas de porte,  
**3** réflecteurs de chaleur...  
ont été installés dans les foyers précaires.

### Coach Rénov' (depuis sa mise en place opérationnelle) :

**5 138** ménages ont été reçus en rendez-vous, dont **4 915** en copropriété (**72** copropriétés).  
**2 000** ménages sont en cours de rénovation de leur logement.  
**684** ménages ont terminé leur rénovation énergétique.



Sonia Coutaz  
Chef de projet LEADER,  
Environnement Climat  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Techniciens ASDER - Coach Rénov'  
coach.renov@tarentaise-vanoise.fr



## LEADER : vers une fin de programmation

Après avoir connu des débuts difficiles en raison des retards de paiement accumulés à l'échelle nationale, le programme LEADER Tarentaise a enfin pris en 2019 une "vitesse de croisière".

Sur 41 dossiers déposés :

- 26 font l'objet d'une demande de paiement,
- 13 ont reçu leur versement FEADER en cours d'année.

53 % des dossiers ont une dimension Tarentaise, qu'il s'agisse de projets portés par des collectivités ou par des associations, captant 63 % de l'enveloppe LEADER.

Du fait d'une bonne dynamique, le territoire a reçu de l'autorité de gestion en avril 2019 une enveloppe complémentaire de FEADER à hauteur de 318 000 €.

À ce jour, 1 752 725 € de FEADER ont donc été alloués par convention au GAL Tarentaise Vanoise.

Au 31 décembre 2019, la consommation de cette enveloppe est estimée à 1 366 680 €.

386 040 € de FEADER restent donc encore disponibles pour accompagner des projets dans le champ de la vitalité sociale ou du changement climatique.

Pour ce faire, les porteurs de projets peuvent déposer un dossier de demande d'aide complet avant l'été 2022 pour une demande de solde à réaliser au plus tard en juin 2023.

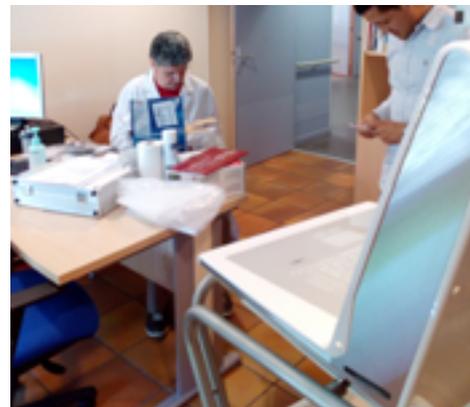
Il est encore un peu tôt pour évaluer l'ensemble de la programmation mais tant d'un point de vue de la gouvernance, avec l'implication des membres du comité de programmation, que des projets, avec des réalisations variées et souvent innovantes, le programme LEADER Tarentaise semble avoir été cohérent avec la stratégie exprimée lors de sa candidature et répondre à un certain nombre de besoins du territoire.



## Contrat local de Santé

Pour sa première année de mise en œuvre, le comité de pilotage du Contrat Local de Santé a choisi de mettre en place prioritairement des actions sur les addictions et la qualité de l'air.

- Une action de sensibilisation sur la présence de radon dans les habitations a été lancée avec une campagne de mesure auprès des particuliers, à travers la distribution de dosimètres, en partenariat avec l'association *Vivre en Tarentaise* et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une conférence à destination des professionnels du bâtiment, des élus et des services techniques des communes a été organisée avec l'intervention de Bernard Collignan du Centre technique du Bâtiment de Grenoble qui a présenté la problématique et les solutions de remédiation.



## Projet MisMi

Le projet de coopération Alcotra MISMI a connu sa dernière année de mise en œuvre.

Les stations de téléconsultations sont maintenant déployées dans les trois EHPAD (Aime, Bozel, Moûtiers).

Plusieurs téléconsultations ont été conduites, avec différentes spécialités de médecins et le réseau de médecins correspondants s'est renforcé.

L'expérimentation de la téléconsultation en EHPAD est, comme prévu, suivie et analysée par des étudiants en médecine autour de trois sujets :

- acceptabilité de la téléconsultation par les patients et leur familles,
- acceptabilité par le personnel de l'EHPAD,
- acceptabilité par les médecins correspondants.

Une rencontre de clôture du projet est prévue début 2020 en Italie.



- Sur les addictions, une formation des professionnels de la santé et du social a été dispensée par le Dr Marc Donzel, addictologue, sur les mesures de repérage.

Une soirée de sensibilisation sur le sevrage tabagique a été organisée par l'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) à Aime et à Bourg-Saint-Maurice au mois de novembre. Une exposition sur l'arrêt du tabagisme a été réalisée et tournée sur le territoire.



# Eau et rivières

Durant l'année 2019, le service Eau et Rivières de l'APTV a poursuivi ses missions d'animation et d'accompagnement de projets et contribué à la mise en place de politiques de gestion des cours d'eau et de prévention des inondations. Les élus ont notamment souhaité renforcer la vision de bassin versant ; ceci se matérialisant par la structuration d'une gouvernance et la définition des compétences du pôle technique de bassin.

## Structuration de la gouvernance Eau

L'organisation mise en place en 2019 consiste à :

- conserver la maîtrise d'ouvrage des opérations de la compétence GEMAPI par les intercommunalités,
- renforcer les missions de l'APTV par le développement d'un pôle technique :
  - assurant la cohérence territoriale de bassin versant,
  - apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre d'actions opérationnelles (actions structurantes et démarches sur les ouvrages de protection).

## Stratégies de gestion à l'échelle de la vallée

Malgré la réalisation ces dernières années de multiples aménagements visant à réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation, il subsiste aujourd'hui de nombreux secteurs soumis à des débordements de torrents ou de l'Isère. Sur la base des connaissances locales, l'APTV a engagé en 2019 une expertise globale à l'échelle de la vallée de la Tarentaise. L'analyse des bases de données et des investigations de terrain ont permis d'étudier :

- les aléas connus (phénomènes d'inondations, coulées de boue, etc.),
- les enjeux situés en zone inondable (habitations, commerces, etc.),
- la présence, l'état et la fonctionnalité des ouvrages de protection et particulièrement des digues,
- le fonctionnement morphologique de l'Isère avec la mise en place d'un observatoire d'évolution du lit de l'Isère.



Ces expertises, ont un double objectif :

- accompagner les intercommunalités dans la définition de leur programme d'actions,
- alimenter la construction d'outils contractuels avec les partenaires financiers (notamment un programme d'actions de prévention des inondations).

Elles ont bénéficié d'un soutien financier par l'Europe au travers du programme LEADER.

## Opérations de gestion des cours d'eau

L'APTV a accompagné techniquement plusieurs porteurs de projets courant 2019. À titre d'exemples, le pôle de bassin a été présent auprès de la communauté de communes Cœur de Tarentaise dans son projet de gestion de la confluence des Dorons des Belleville et de Bozel ; ou encore auprès de la communauté de communes Haute-Tarentaise, dans le cadre des démarches de régularisation des ouvrages de protection (l'Arbonne, le Charbonnet, le Versoyen, l'Isère à Val d'Isère).

Le pôle de bassin a également été présent en Basse Tarentaise : projet de protection de berges sur Cevins et Esserts-Blay avec Arlysère et campagne d'entretien de la végétation des bancs de l'Isère avec EDF.

Enfin, certains territoires ont subi cette année des crues et laves torrentielles (Arbonne, Saint-Pantaléon, etc.). Le pôle de bassin a réalisé des diagnostics pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans leur gestion post-crues.

## Chiffres clés

Environ **270** ouvrages digues expertisés sur la Tarentaise et **entre 30 et 40** systèmes d'endiguements qui seront à régulariser avant 2023.

**155** secteurs soumis aux risques d'inondation représentant **200 ha** de zones inondables connus dont **plus de la moitié** sont liés aux torrents.

Environ **9 000** habitants situés en zone inondable.



Guillaume Cilici  
Chargé de mission Eau et Risques  
guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr

Thomas Avarello  
Chargé de mission  
Eau et Milieux Aquatiques  
thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr

Mélanie Brunet  
Technicienne Rivières  
melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr

Érika Audry  
Technicienne Rivières GEMAPI  
erika.audry@tarentaise-vanoise.fr

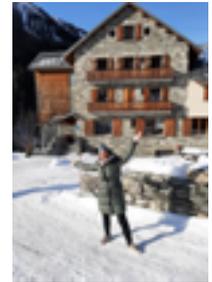
Ophélie Dumas  
Technicienne Rivières GEMAPI  
ophelie.dumas@tarentaise-vanoise.fr

# Développement économique

## Création et reprise d'activités

Les entreprises financées en Tarentaise en 2019 :

- Plagne Montalbert : reprise du restaurant "la Luge" par Frédéric Muret.
- Peisey-Nancroix : création de l'hôtel "le Bon Air" par Amélie Comparet.
- Landry : création de l'entreprise de peinture, plaquiste "Gwen Graf" par Gwanaël Graf.
- Aime-la-Plagne : création de la librairie "Librai'Bulles" par Adeline Bes.
- Aime-la-Plagne : création de la société d'organisation de séjours réceptifs "Bliss Voyage" par Nathalie et David Aubonnet.
- Aime-la-Plagne : reprise de la boucherie, charcuterie par Benoit Réant.
- Bourg-Saint-Maurice : création du glacier, gaufrier "le Dôme des Glaciers" par Clotilde Schuster.
- Bourg-Saint-Maurice : création de la boucherie, charcuterie, traiteur "Maison Godreau Payot" par Julien Godreau.
- Bourg-Saint-Maurice : création de la microbrasserie bio "les Névés" par Louis Meulien.
- Bourg-Saint-Maurice : reprise du magasin de chaussures "Mil et un pas" par Florian Pierru.
- Séez : création de l'activité d'optique à domicile par Anne-Flore Petit-Jean.



- Séez : création de la société de vente, installation et maintenance de piscines et spas "Alpine Spa et Piscine" par Frédéric Brie.
- Brides-les-Bains : reprise de "la Tisanerie de la Source" par Sonia Étiévent et Fernando Rodrigues.
- Le Planay : création de la microbrasserie "Les Mousses du Dahu" par Léo Delmau.
- Méribel Village : reprise de l'épicerie "Spar" par Géraldine Jacquemard.
- Champagny-en-Vanoise : création du bureau d'études de dessin industriel "CAO Alpes" par Clément Girardot.
- Moûtiers : création du pressing, blanchisserie écologique "Pressing Eco Blanc" par Jessica Ubertalli.
- Val Thorens : reprise du restaurant, bar "Breakfast Club" par Patrick Pichon.

## Chiffres clés

**Plus de 100** porteurs de projets de création et reprise d'entreprises accompagnés en 2019

**19** nouvelles entreprises financées

**170 000 €** de prêt d'honneur Initiative Savoie Tarentaise

**19 500 €** de prêt à taux zéro du groupe Caisse des Dépôts

Soit **44** emplois créés ou maintenus

**50** entreprises suivies dans leurs trois premières années.



Auvergne Rhône-Alpes  
Entreprises - Savoie  
Eve-Line Bulet  
Chargée de mission création/reprise  
ebulet@arae.fr

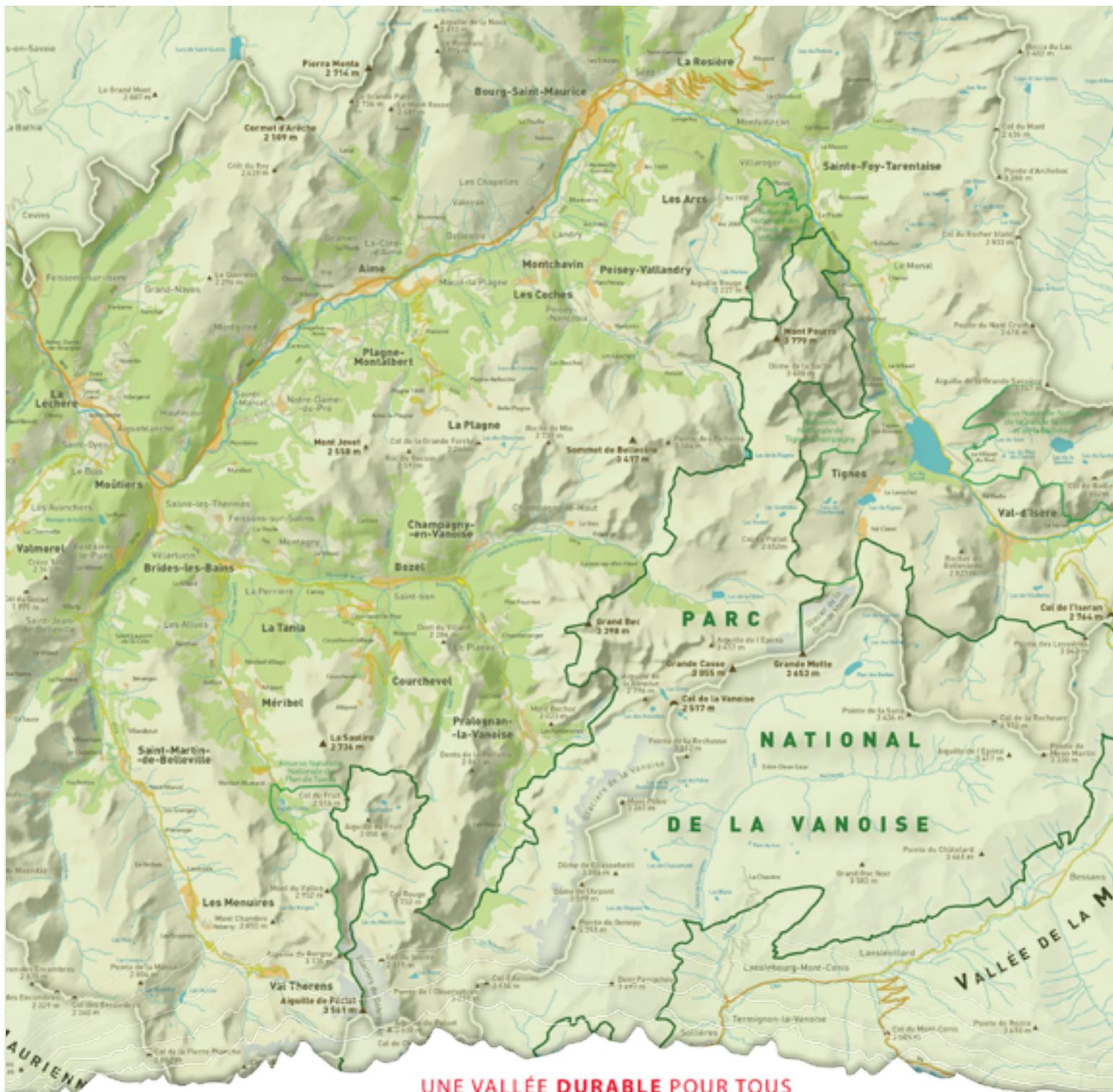
## Le mot du Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise

Au cours de l'année 2019, le Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise s'est auto-organisé pour participer au grand débat national. Deux réunions publiques ont été organisées à quelques semaines d'intervalle. Elles ont rassemblé plus de 60 personnes à chaque fois. Les deux comptes-rendus ont été déposés sur le site internet national prévu à cet effet et diffusés aux élus de Tarentaise.

L'APTIV ayant accepté de financer une part d'animation, le conseil des acteurs a repris ses travaux au printemps 2019 pour aborder la question de la structuration des services médicaux proposés à la population. Cette réunion a été l'occasion de communiquer sur le Contrat Local de Santé. Elle a permis également d'organiser un échange avec de jeunes professionnels pour que chacun comprenne bien l'environnement qui encourage de nouveaux praticiens à s'installer en Tarentaise.

À l'automne 2019, à la demande de nombreux acteurs, une séance publique sur le thème du Plan Climat Énergie de Tarentaise a été organisée. Le bilan de gaz à effet de serre réalisé il y a une dizaine d'années a été rappelé. L'ASDER a pu préciser le nouveau contexte réglementaire. Les échanges ont porté sur les blocages d'aujourd'hui, les attentes de la population et les pistes de réflexion pour agir.

À chacune de ces réunions, une soixantaine de personnes étaient présentes et beaucoup d'entre elles ont participé aux débats. Les comptes-rendus ont été diffusés dans la presse, ainsi qu'à l'APTIV et aux mairies.



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS



**TARENTEISE**   
**VANOISE**   
 Assemblée du Pays

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise  
 Maison de la Coopération intercommunale  
 133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers  
 04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr  
[www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

Avec les communautés de communes :



Réalisé par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise  
 Photos : APTV / François Aubonnet / LB - fondation-facim.fr  
 / Yocot / Atout France / Philippe Béranger / Auvergne  
 Rhône-Alpes Entreprises / ASDER / CCCT / Adobe Stock